

Les Correspondants en hygiène

Ou les militants de terrain

Dr Canoën Pascal / 27 mai 2010

Circulaire DGS/DHOS/E2 – N° 645 du 29 décembre 2000

- **relative à l'organisation de la lutte
contre les infections
nosocomiales** dans les
établissements de santé.

Dr Canoën Pascal / 27 mai 2010

Circulaire DGS/DHOS/E2 – N° 645 du 29 décembre 2000

II – 3. Les correspondants en hygiène hospitalière

- Afin de relayer la mise en œuvre du programme d'action, il est **particulièrement utile** que soient désignés parmi les personnels de chaque service ou, dans les établissements privés, de **chaque secteur d'activité**, un correspondant **médical** et un correspondant **paramédical**. Ces correspondants facilitent la mise en œuvre des actions de prévention et de surveillance des infections nosocomiales, à travers leur participation à :
 - la prévention des infections nosocomiales (aide à l'élaboration et à la mise en place de recommandations techniques de bonnes pratiques d'hygiène...),
 - la diffusion des informations (présentation des nouvelles recommandations, dispositifs médicaux, produits et matériels, information aux nouveaux arrivants, organisation d'un dossier d'hygiène ...) et à l'équipe opérationnelle d'hygiène hospitalière de prévention des infections nosocomiales (difficultés d'application des nouvelles procédures...),
 - la surveillance (aide au recueil des données, participation au retour d'information...) et au signalement d'événements inhabituels ou sévères,
 - l'évaluation des pratiques et des moyens (faisabilité des recommandations préconisées, essai de nouveaux dispositifs médicaux, produits, matériel et techniques, ...).

Dr Canoën Pascal / 27 mai 2010

Circulaire DGS/DHOS/E2 – N° 645 du 29 décembre 2000

II – 3. Les correspondants en hygiène hospitalière

- Le CLIN et l'équipe opérationnelle d'hygiène hospitalière et de prévention des infections nosocomiales déterminent le **profil** des correspondants, la durée de leur mandat, le **champ** et **l'organisation de leurs activités**, le **contenu de leur formation** à inscrire au plan de formation de l'établissement. Au sein de chaque service ou secteur d'activité, le correspondant médical est désigné par le responsable médical du service et, dans les établissements privés, par le directeur ou le représentant légal de l'établissement. La liste de ces correspondants est transmise à la commission ou conférence médicale d'établissement. Le correspondant paramédical est désigné par le **responsable de l'encadrement** paramédical du service ou du secteur d'activité, en concertation avec le **directeur du service de soins infirmiers** ou, dans les établissements privés, le responsable du service de soins infirmiers.

Dr Canoën Pascal / 27 mai 2010

ICALIN

- Parmi les 33 points sur 100 qui quantifient les moyens, il est attribué :
 - Correspondants 8 points
 - Correspondants en hygiène médicaux : 4 points
 - Correspondants en hygiène paramédicaux : 4 points
- Soit 8% des points pour les correspondants et 24% des points accordés aux moyens.

Dr Canoën Pascal / 27 mai 2010

Rôle des correspondants

- La prévention des infections nosocomiales (aide à l'élaboration et à la mise en place de recommandations techniques de bonnes pratiques d'hygiène...),
 - Participation aux groupes de travail
 - Présentation au CLIN

Dr Canoën Pascal / 27 mai 2010

Rôle des correspondants

- La diffusion des informations (présentation des nouvelles recommandations, dispositifs médicaux, produits et matériels, information aux nouveaux arrivants, organisation d'un dossier d'hygiène ...) et à l'équipe opérationnelle d'hygiène hospitalière de prévention des infections nosocomiales (difficultés d'application des nouvelles procédures...),
 - Communication ascendante
 - Communication descendante

Dr Canoën Pascal / 27 mai 2010

Rôle des correspondants

- La surveillance (aide au recueil des données, participation au retour d'information...) et au signalement d'évènements inhabituels ou sévères,
 - Audit
 - Enquête
 - Alerte

Dr Canoën Pascal / 27 mai 2010

Rôle des correspondants

- L'évaluation des pratiques et des moyens (faisabilité des recommandations préconisées, essai de nouveaux dispositifs médicaux, produits, matériel et techniques, ...).
 - Participation aux groupes test

Dr Canoën Pascal / 27 mai 2010

Profil



Dr Canoën Pascal / 27 mai 2010

Profil

- Tenace mais pas entêté
- Curieux mais pas indiscret
- Motivant mais pas épuisant
- Leader mais pas dictateur
- Varié mais pas variable
- Argumentateur mais pas politique.

Dr Canoën Pascal / 27 mai 2010

Champ d'activité

- Hygiène
 - A déterminer (hygiène des mains, ...)
 - Participe à la valorisation du correspondant

Dr Canoën Pascal / 27 mai 2010

Formation

- Hygiène des mains
- BMR, virus, champignon bactérie.
- Protocole gale et poux
- Précautions standards et particulières
-
- Adaptée !

Dr Canoën Pascal / 27 mai 2010

Les Plus

- Relation de confiance nécessaire avec l'EOH, avec une reconnaissance et une considération réciproque.
- Établir le dialogue
- Répondre aux attentes et aux questions
- Assurer une formation continue
- Stabiliser les effectifs dans le temps

Dr Canoën Pascal / 27 mai 2010

Conclusion

- Réglementaire et incitatif fort
- Recrutement intelligent
- Établir la communication
- Valoriser le correspondant
- Répondre rapidement et efficacement aux demandes

Dr Canoën Pascal / 27 mai 2010